

institut du développement
durable et des relations
internationales

janvier - mars 2004

6, rue du Général Clergerie
75116 Paris - France
www.iddri.org
iddri@iddri.org

Téléphone :
01 53 70 22 35
Télécopie :
01 53 70 21 45

Gouvernance internationale II

L'environnement

Dans la dynamique engagée par la conférence internationale sur la gouvernance du développement durable en 2003, l'Iddri a réuni deux cents experts internationaux pour dresser un bilan de la gouvernance internationale dans le domaine de l'environnement.

Deux cents experts, pour moitié des chercheurs et pour moitié des responsables politiques, des responsables d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales se sont réunis à Paris pour apporter une contribution académique au processus politique de réforme de la gouvernance internationale dans le domaine de l'environnement.

Des personnalités comme Jan Pronk, ancien ministre de l'environnement néerlandais, Klaus Topfer, directeur général du PNUE, Kiyo Akasaka, secrétaire général de l'OCDE, Yolanda Kakabatse, présidente de l'UICN, Claude Martin, président du WWF, Juan Mayr, ancien ministre colombien de l'environnement, Leonard Good, président du Fonds pour l'environnement mondial, Edith Brown Weiss, présidente du panel d'inspection de la Banque mondiale et professeur à l'université Georgetown, Samuel Upton, ancien ministre de l'environnement néo-zélandais et président de la table ronde sur l'environnement de l'OCDE, ou Magda Aelvoet, ancienne ministre belge chargée de l'environnement, ont ainsi eu l'occasion d'échanger sur cette question, pour la première fois depuis le sommet de Johannesburg, et de façon novatrice. Roseline Bachelot, ministre français de l'écologie et du développement durable, et Jürgen Trittin, ministre allemand de l'environnement, ont présenté leurs visions et leurs initiatives.

Après avoir identifié pourquoi le système actuel de gouvernance est si critiqué et pourquoi le multilatéralisme est nécessaire pour résoudre les problèmes globaux, les présentations et les débats ont montré qu'il n'existait pas de consensus sur les défaillances du système de gouvernance et qu'une analyse plus approfondie de ces défaillances était nécessaire. Ce travail académique doit être appuyé par un dialogue entre les acteurs afin de constituer une communauté internationale, large, représentative et impliquée, qui devienne une force active dans le processus de réforme du système.

Plusieurs questions ont été identifiées qui demandent approfondissement, animation, débat et création d'espaces de concertation (lire page 2).

Laurence Tubiana

► laurence.tubiana@iddri.org

Gouvernance internationale de l'environnement

Paris, 15 et 16 mars 2004.

Organisateurs : Iddri, UICN

avec le soutien de :

Yale Center for Environmental Law and Policy (Etats-Unis); Observatoire de l'écopolitique internationale, UQAM (Canada); Chaire développement durable, Sciences Po Paris;

et le soutien financier de :

ministère des affaires étrangères et ministère de l'écologie et du développement durable (France); Fondation Heinrich Böll (Allemagne).

Intervenants : lire page 3.

Pistes de réflexion et d'action

Comment construire un système de gouvernance efficace, légitime et équitable ? La conférence sur la gouvernance internationale de l'environnement a identifié des questions à approfondir, comme l'expertise scientifique, les systèmes d'information, la diversité des acteurs, les outils économiques et juridiques. Elle propose d'adopter une approche sectorielle pour élaborer des pistes concrètes.

Après trente ans de négociation de traités internationaux dans le domaine de l'environnement, qui ont encouragé la création de législations nationales – sans toujours y parvenir –, une nouvelle phase commence : les régimes internationaux auront d'autant plus de chances d'atteindre leurs objectifs qu'ils seront fondés sur des politiques nationales ou sur des initiatives locales.

Dans ce contexte, il est intéressant de suivre l'évolution des nouvelles coalitions de pays ou d'acteurs dans les négociations, regroupements qui sont à la recherche de conditions plus équitables dans le système.

Ce nouvel espace de débat doit être utilisé pour approfondir certaines questions qui sont autant d'éléments, de briques, participant à la construction d'un système légitime, efficace et équitable. Les participants à la conférence organisée par l'Iddri, en collaboration avec l'UICN, en ont identifié plusieurs qui demandent approfondissement, animation, débats et création d'espaces de concertation.

L'expertise scientifique est au premier rang de ces questions. Il faut réfléchir sur l'organisation, la légitimité et l'accessibilité de l'expertise scientifique et sur son utilité pour les parties prenantes. La capacité des communautés scientifiques à identifier les problèmes environnementaux, à les hiérarchiser, à faire avancer le débat, à proposer politiques et actions pour atteindre les objectifs fixés, doit être au cœur de la réflexion.

Des acteurs de plus en plus variés – organisations non gouvernementales, acteurs privés, collectivités locales, organisations professionnelles – participent, directement ou indirectement, à la définition des normes environnementales et à la mise œuvre de ces normes et des accords environnementaux. Faut-il donner un cadre institutionnel à ces initiatives ? Quelle peut être leur place dans les négociations et dans le fonctionnement du système global ? Les partisans de ces initiatives décentralisées les présentent sinon comme des alternatives au système formel, du moins comme les seules réellement dynamiques. Ces initiatives peuvent-elles jeter les bases « par le bas » d'un système plus formel et global ?

Pour mettre en œuvre les accords multilatéraux sur l'environnement, ces acteurs conduisent des actions à différentes échelles – régionale, nationale et locale. L'hypothèse est que ces échelles d'action sont aujourd'hui plus efficaces, qu'elles sont perçues comme plus légitimes et équitables et que les compromis s'y négocient plus facilement. Comment articuler les accords nationaux et régionaux avec les régimes internationaux ? Les actions locales et régionales peuvent-elles contribuer à régler des problèmes globaux comme l'effet de serre ou la dégradation de la couche d'ozone ?

Autre piste, les instruments économiques et juridiques. Leur importance est reconnue. Il est maintenant nécessaire de donner davantage de place à l'étude concrète des outils utilisés et à leur évaluation. Comment allier réglementations et instruments de marché ? Quelle place respective donner aux contrats, aux accords volontaires et au droit contraignant ?

Enfin, si les objectifs du Millénaire intègrent des dimensions sociales, environnementales et économiques, les interrelations entre ces dimensions ne sont pas prises en compte dans la pratique. Comment améliorer l'intégration de ces trois piliers du développement durable et renforcer ainsi l'efficacité et l'équité ? L'examen d'exemples précis – accès à l'eau et à l'assainissement, santé, agriculture ou biodiversité – débouchera sur des pistes concrètes et précises.

Adopter une approche thématique devrait permettre de tisser la trame d'une vision d'ensemble et de définir les critères d'élaboration d'un système efficace, légitime et équitable, entraînant l'adhésion d'une large majorité de pays et d'acteurs.

Laurence Tubiana

► laurence.tubiana@iddri.org

www.iddri.org

Architecture internationale >
Les activités

- Synthèse
- Interventions
- Programme

Peut-on atteindre les objectifs du Millénaire ?

Le consensus politique autour des objectifs du Millénaire devait apparaître comme une incitation forte à la coordination des actions des parties prenantes. Or, les évolutions récentes n'ont fait que révéler l'écart entre la volonté politique et sa mise en œuvre.

Pourtant, d'importants progrès sont possibles en peu de temps à condition notamment d'intégrer ce consensus dans les politiques des pays développés et en développement. Les objectifs du Millénaire devraient être introduits dans les stratégies nationales des pays en développement et apparaître dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté. Non comme une injonction des agences de développement, mais comme la reconnaissance de la maîtrise par les Etats de leur destin, de leur capacité à définir leurs priorités.

Cela ne sera possible que si la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les agences de développement bilatérales et régionales s'engagent également sur cette voie. S'appuyer sur les éléments existants – consensus de Monterrey, facilité financière internationale, réduction de dette, droits de tirage spéciaux... – doit permettre de programmer l'aide dans la durée pour atteindre les objectifs du Millénaire.

Peut-on atteindre les objectifs du Millénaire ?

Conférence débat autour du Rapport du PNUD sur le développement humain 2003, Paris 22 janvier 2004.

Organisateurs : AfD, Iddri, PNUD

Intervenants : **Charles Chaumin** (Suez Environnement) ; **Daniel Cohen** (ENS et Centre de développement, OCDE) ; **Zéphirin Diabré** (PNUD) ; **Sakiko Fukuda Parr** (PNUD) ; **Mireille Guigaz** (ministère français des affaires étrangères) ; **Pierre Jacquet** (AfD) ; **Inge Kaul** (PNUD) ; **Camilla Toulmin** (IIED, Royaume-Uni) ; **Laurence Tubiana** (Iddri).

www.iddri.org

Thèmes > Architecture internationale > Activités

● Synthèse des interventions

Ces efforts seront peu efficaces s'ils ne sont pas accompagnés d'une mise en cohérence des politiques – commerciales, sociales, d'aide – afin d'intégrer ces objectifs dans les stratégies nationales. Cette intégration ne peut se faire uniquement par le haut. Il est déterminant de promouvoir les initiatives locales, de développer des partenariats innovants entre les parties prenantes.

Comment procéder ? La réponse est sans aucun doute présente dans l'objectif 8 : le partenariat mondial. Encore faut-il lui donner corps.

> thierry.giordano@iddri.org

Gouvernance internationale de l'environnement (suite de la page 1)

Intervenants : **Kiyo Akasaka**, OCDE ; **Magda Aelvoet**, ancien ministre chargée de l'environnement (Belgique) ; **Roselyne Bachelot-Narquin**, ministre de l'écologie et du développement durable ; **Jean-Philippe Barde**, OCDE ; **Maia Beridze**, Agence de coopération pour l'Europe de la mer (Géorgie) ; **Alexandre Borde**, université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ; **Edith Brown Weiss**, Banque mondiale ; **Jean-Pierre Contzen**, IAS/UNU (Japon) ; **Mohamed El-Ashry**, FEM ; **Dan Esty**, Yale Center for Environmental Law and Policy (Etats-Unis) ; **Ana Flávia Barros Platiau**, université de Brasilia (Brésil) ; **Lucien Chabason**, PAM-PNUE (Grèce) ; **Martha Chouchena-Rojas**, UICN (Suisse) ; **Tom Dedeurwaerdere**, UCL (Belgique) ; **Robin Edme**, Maqassar ; **Ebinezer R. Florano**, ICU (Japon) ; **Hilary French**, Worldwatch Institute (Etats-Unis) ; **Olivier Godard**, CNRS ; **Leonard Good**, FEM ; **Kevin R. Gray**, ministère de l'environnement (Canada) ; **Jessica Green**, IAS/UNU (Japon) ; **Peter Haas**, University of Massachusetts at Amherst (Etats-Unis) ; **Claude Henry**, CNRS ; **Arab Hoballah**, PAM-PNUE (Grèce) ; **Jean-Charles Hourcade**, CNRS ; **Saradha Iyer**, Third World Network (Malaisie) ; **Yolanda Kakabadse Navarro**, UICN (Suisse) ; **Andreas Kraemer**, Ecologic (Allemagne) ; **Bernard Labat**, Antée SAS ; **Claude Martin**, WWF (Suisse) ; **Juan Mayr**, ancien ministre de l'environnement (Colombie) ; **Ricardo Meléndez-Ortiz**, ICTSD (Suisse) ; **Konrad von Moltke**, Dartmouth College (Etats-Unis) ; **Sunita Narain**, CSE (Inde) ; **Ruchira Perera**, ministère chargé de l'environnement (Sri Lanka) ; **Jan Pronk**, ancien ministre de l'environnement (Pays-Bas) ; **Tom Rotherham**, IISD (Royaume-Uni) ; **Thomas Sterner**, université de Göteborg (Suède) ; **Richard Tarasofsky**, RIIA (Royaume-Uni) ; **Klaus Toepfer**, PNUE ; **Amado Tolentino**, CIEL (Allemagne) ; **Marthe Torresschaub**, CNRS ; **Camilla Toulmin**, IIED (Royaume-Uni) ; **Sébastien Treyer**, MEDD ; **Laurence Tubiana**, Iddri ; **Jürgen Trittin**, ministre de l'environnement (Allemagne) ; **Simon Upton**, OCDE ; **Georges Valentis**, Institut Veolia Environnement ; **Bob Watson**, Banque mondiale.

Risques climatiques

Le séminaire Evaluer les risques climatiques, organisé par l'Iddri, le Cired, l'IPSL et l'ENS, se poursuit.

Le 21 janvier, Jean-Louis Dufresne et Laurent Labeyrie (LSCE) et Jean-Pascal van Ypersele (UCL) ont traité de la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre.

Le 10 mars, Pascal Viennot (ENSMP), Pierre-Alain Roche (AESN), Alain Arnoux (EDF) ont analysé les risques d'inondation en Ile de France.

Les prochaines sessions auront lieu le 5 mai et le 23 juin.

> ambrosi@centre-cired.fr

www.iddri.org

Changement climatique >

Séminaires > Risques climatiques

Marchés de droits

Le 20 janvier, l'Iddri a organisé un atelier, Marchés de droits et politique d'environnement : le cas du changement climatique, dans le cadre du séminaire d'Alain Karsenty et Jacques Weber (Cirad) sur l'application des marchés de droits à la gestion de l'environnement.

Sont intervenus Odile Blanchard (Lepii-EPE), Renaud Crassous (Cired), Frédéric Gheri (Ecole polytechnique), Farhana Yamin (IDS).

> richard.baron@iddri.org

www.iddri.org

Changement climatique >

Activités

Compétitivité et climat

Le 15 janvier, l'IFE et l'Iddri ont organisé un débat, Compétitivité et politique climatique.

Les présentations ont souligné l'écart entre l'analyse économique théorique et la perception des enjeux par les industriels et par les acteurs non industriels (Etat, ONG).

> richard.baron@iddri.org

www.iddri.org

Changement climatique >

Compétitivité

Savoirs locaux

L'Iddri a organisé deux ateliers sur les expériences françaises en matière de savoirs locaux sur la nature : l'un, avec l'IFB, en marge de la COP 7 de la CDB, à Kuala Lumpur ; l'autre, avec l'ICTSD, lors des travaux de la Commission intergouvernementale sur les savoirs traditionnels de l'OMPI, à Genève. Les indications géographiques ont suscité un grand intérêt de la part des négociateurs.

> selim.louafi@iddri.org

www.iddri.org

Biodiversité > Savoirs locaux

Les présentations sont en ligne.

Séminaire Incertitude, responsabilité, assurance

En partenariat avec la Chaire de développement durable Ecole polytechnique - EDF, l'Iddri a lancé un séminaire intitulé « Incertitude, responsabilité, assurance ».

Destiné à un public restreint issu de l'administration, des entreprises privées et de la recherche, ce séminaire a pour objectifs de faire progresser collectivement la réflexion en identifiant des sujets qui mériteraient d'être approfondis dans des études et des recherches.

Le séminaire se propose d'évaluer la pertinence, la pérennité et l'équité des nouveaux outils d'assurance pour faire face à des risques dont la nature, l'ampleur ou la fréquence peuvent être mal connus. Il engagera une réflexion sectorielle (climat, santé, environnement...) pour apprécier les régimes de responsabilité existants. Il formulera des propositions d'évolution - ou assurera le suivi des évolutions -, par exemple de la responsabilité civile en matière médicale. Il examinera la qualité et la nature des données scientifiques utiles aux assureurs publics et privés pour fonder leurs décisions.

La première séance a eu lieu le 8 mars. Elle portait sur le thème « Mutualisation et incertitude ».

► claire.weill@iddri.org
www.iddri.org
 Risques et précaution > Activités

Séminaire Développement durable

Le 27 avril, Paul-Marie Boulangier (IDD, Belgique) exposera ses analyses sur le thème « Indicateurs de développement durable, entre sciences et processus social ».

Bryant John McAvaney (Bureau of Meteorology Research Centre, Melbourne, Australie) lui succédera le 8 juin sur le thème « Alternative patterns of representation of uncertainty about climate sensitivity in the context of integrated modelling ».

Alain Karsenty (Cirad) terminera le semestre, le 22 juin, avec une conférence sur « Marchés de droits et gestion de l'environnement ».

Sur inscription.
 ► corinne.cohen@iddri.org
www.iddri.org
 Séminaire
 Economie de l'environnement

Financer l'accès à l'eau

Deux ans après la conférence de Johannesburg, deux événements permettront de dresser un bilan du financement de l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Le 26 avril, à New York, un atelier parallèle à la douzième session de la Commission des Nations unies pour le développement durable sera organisé par l'Iddri et le ministère français des affaires étrangères.

Présidé par Roberto Lenton, co-président du groupe d'étude sur l'eau et l'assainissement du Millénaire, il

comptera sur la participation d'un représentant de Veolia Environnement, de Pierre Jacquet, économiste en chef de l'AFD, de Camilla Toulmin, directrice de l'IIED (Royaume-Uni).

Le 6 mai, à Paris, une conférence sur le même thème sera organisée par l'Iddri, avec la participation de Michel Camdessus, membre du comité consultatif des Nations unies sur l'eau et l'assainissement. Sur inscription.

► thierry.giordanol@iddri.org
www.iddri.org
 Financement du développement
 > Agenda

Vient de paraître

Rapport d'activités 2003.

Iddri, 2004. 60 p.
 Thèmes, synthèse des résultats, types d'activités : le bilan annuel des travaux.

Créer une organisation mondiale de l'environnement ? Éléments pour le débat.

Frank Biermann, Etienne Rolland-Piègue, Konrad von Moltke.
 Les notes de l'Iddri, n° 5, Iddri, 2004, 36 p.

The CBD: Local knowledge systems at the heart of international debates.

Bernard Roussel (MNHN).
 Les synthèses de l'Iddri, n° 3, Iddri, 2003, 4 p.

Gouvernance internationale de la biodiversité : impliquer tous les utilisateurs de ressources génétiques.

Sélim Louafi, Jean-Frédéric Morin.
 Les synthèses de l'Iddri, n° 4, Iddri, 2004, 4 p.
 Dix ans après la signature de la CDB, l'objectif de partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques et biologiques est

loin d'être atteint. Comment améliorer cet état de fait ?

International Governance of biodiversity: Involving all the users of genetic resources.

Sélim Louafi, Jean-Frédéric Morin.
 Les synthèses de l'Iddri, n° 5, Iddri, 2004, 4 p.

Prendre en compte les savoirs et savoir-faire locaux sur la nature. Les expériences françaises.

Elisabeth Chowin, Sélim Louafi, Bernard Roussel.
 Les documents de travail de l'Iddri,

n° 1. Iddri, 2004, 28 p.
 Comment s'est construite la question des savoirs locaux dans les négociations internationales ? Quels enseignements peuvent apporter les expériences françaises dans ce domaine ?

Taking into Account Knowledge and Know-how about Nature. The French experiences.

Elisabeth Chowin, Sélim Louafi, Bernard Roussel.
 Les documents de travail de l'Iddri, n° 2. Iddri, 2004, 28 p.

A commander à l'Iddri ou à télécharger sur www.iddri.org > Publications.

la lettre

Directrice de publication : Laurence Tubiana.

Coordonnatrice : Corinne Cohen
 ► corinne.cohen@iddri.org